

Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine

Engagement d'experts suisses

Informations contextuelles

Après l'annexion de la Crimée par la Russie et l'éclatement du conflit dans l'est de l'Ukraine, le Comité permanent, qui regroupe les 57 Etats membres de l'OSCE, a pris la résolution, le 21 mars 2014, de dépêcher en Ukraine une mission spéciale d'observation civile non armée composée d'observateurs internationaux pour une période de trois mois, donnant ainsi suite à une demande du gouvernement ukrainien. Depuis, le mandat de la mission spéciale d'observation de l'OSCE (SMM) a été prorogé à deux reprises, actuellement jusqu'à fin mars 2016, et ses effectifs ont été étoffés. Depuis mars 2015, il est possible de déployer jusqu'à 1000 observateurs.

Mandat de la mission spéciale d'observation de l'OSCE (SMM)

La mission spéciale d'observation de l'OSCE a pour mandat de recueillir de manière impartiale et transparente des informations sur la situation prévalant en Ukraine, de documenter les incidents et les violations des principes et des obligations de l'OSCE et d'en rendre compte quotidiennement. En outre, la SMM doit contribuer au respect des droits de l'homme, notamment des droits des minorités.

Conformément au protocole et au mémorandum de Minsk signés en septembre 2014 ainsi qu'au paquet de mesures pour la mise en œuvre des accords de Minsk convenu en février 2015, la SMM est par ailleurs chargée de vérifier l'application des accords de cessez-le-feu et le retrait de l'artillerie lourde et de superviser le départ d'Ukraine de toutes les forces armées étrangères, des équipements militaires et des mercenaires. En raison des restrictions d'accès et de la situation sécuritaire souvent volatile, la SMM ne peut que difficilement superviser le retrait.

La SMM s'emploie cependant à parer aux situations d'urgence humanitaire en instaurant des couloirs humanitaires afin d'évacuer des personnes des zones assiégées, ou en permettant l'échange de prisonniers par la remise de listes de noms aux différentes parties impliquées. Un autre objectif de la SMM est de favoriser le dialogue entre les parties au conflit et de contribuer à réduire les tensions, notamment en organisant la négociation d'accords de cessez-le-feu au niveau local.

Pour pouvoir remplir leur tâche et être acceptés, les membres de la mission entretiennent le dialogue et les contacts avec toutes les parties, avec des organisations non gouvernementales ainsi qu'avec les différentes composantes de la société civile locale.

Pays

Ukraine

Thème

Paix et sécurité

Nom du projet

Mission spéciale d'observation civile de l'OSCE (SMM)

Objectif

Contribuer à réduire les tensions et à favoriser le dialogue dans le cadre de la promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité

Groupes cibles

Parties au conflit, société civile

Organisation partenaire

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Etendue

Jusqu'à 1000 experts

Contribution suisse

Mise à disposition d'un maximum de 16 experts suisses et contributions financières en faveur de la mission

Coût

Environ 10 millions de francs sur deux ans

Durée provisoire

21 mars 2014 – 31 mars 2016

Les rapports de la SMM sont publiés en anglais, en russe et en ukrainien sur le site web de l'OSCE :

<http://www.osce.org/ukraine-smm/daily-updates>.

Etendue de la mission

La mission spéciale d'observation de l'OSCE compte actuellement quelque 500 à 600 experts non armés provenant de plus de 40 Etats membres de l'OSCE, ainsi que du personnel local pour assurer les tâches de traduction et d'interprétation, d'administration et de conseil. Le chef de mission peut, si nécessaire, augmenter le nombre d'observateurs jusqu'à 1000. La mission a son quartier général à Kiev, la capitale, et déploie son activité sur l'ensemble du territoire ukrainien, à l'exception de la Crimée. La majorité des observateurs sont stationnés dans les régions de Donetsk et de Lougansk, dans l'est de l'Ukraine. Ils travaillent par rotation d'équipe, sept jours sur sept.

Participation suisse

La Suisse participe à la mission spéciale d'observation de l'OSCE depuis le début, en détachant jusqu'à 16 experts, et contribue financièrement aux coûts de la mission. Outre les observateurs affectés sur le terrain, la Suisse met à disposition le chef suppléant de la mission ainsi que d'autres spécialistes thématiques. La participation de la Suisse au mandat actuel de la mission sur deux ans devrait se chiffrer à quelque 10 millions de francs.

Des observateurs de l'OSCE (SMM) contrôlent le respect d'un cessez-le-feu temporaire qu'ils ont contribué à négocier le 23 novembre 2014 à Trokhizbenka, dans la région de Lougansk.

Copyright: OSZE



Des observateurs de la mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (SMM) sont chargés de superviser le retrait de l'artillerie lourde par l'armée ukrainienne et les milices anti-gouvernementales.

Copyright: OSZE

